

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	2/2024
Membres présents :	35		
Nombre de pouvoirs :	3	SÉANCE DU	2 avril 2024
Nombre de votants :	38		

Date de convocation : 20 mars 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Le deux avril deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, à Vimory en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, DUCARDONNET Alexandre, JOBET Yohan, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean-Paul, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, GODEY Éric, De LAPORTE Hélène, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, PONLEVE-LAURENT Christiane, PROFFIT Alphonse, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MAYSTRE Christelle, BONNEAU Cécile.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : FEVRIER Albert, DE WILDE Florent.

3CBO : BURON Jocelyn,

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, FACY Joël, GADOIS Céline.

AME : BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, DUPATY Gérard, GAILLARD Michel, MANAI AHMADI Asma.

POUVOIRS : M. De WILDE Florent a donné pouvoir à M. JOBET Yohan, M. FACY Joël a donné pouvoir à MME. LAMIGE-ROCHE Chantal, M. DUPATY Gérard a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, M. GAILLARD Michel a donné pouvoir à MME. De LAPORTE Hélène.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et États de Gâtinais

REÇU EN PRÉFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Approbation du compte administratif 2023

Le Comité Syndical réuni sous la présidence du Doyen d'âge, hors la présence de Monsieur le Président du PETR Gâtinais montargois,

DELIBERANT sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1° LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Exercice 2023 du 1/01/2023 au 31/12/2023

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés		46 694.63 €		87 976.49 €		134 671.12 €
Opérations de l'exercice	51 320.39 €	70 675.72 €	1 317 771.44 €	1 234 600.52 €	1 369 091.83 €	1 305 276.24 €
Total	51 320.39 €	117 370.35 €	1 317 771.44 €	1 322 577.01 €	1 369 091.83 €	1 439 947.36 €
Résultats de clôture		19 355.33 €	-83 170.92 €			-63 815.59 €
Restes à réaliser						
Total cumulé		66 049.96 €		4 805.57 €		70 855.53 €
Résultats définitifs		66 049.96 €		4 805.57 €		70 855.53 €

2° CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

4° VOTE et ARRETE les résultats définitifs,

5° SIGNE au registre des délibérations (Voir feuille jointe),

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com